

LA COUR DES MIRACLES

Saviez-vous pourquoi la belle cour triangulaire, que l'on voit en entrant au village par la route de Vallière, s'appelle la Cour des Miracles ? Essayons d'y répondre. Même si certains pensent que Cartigny a déjà existé lors de l'occupation romaine et que peut-être des Romains auraient importé quelque miracle de la Palestine du début de l'ère chrétienne relève de la plus haute fantaisie. Même les textes les plus anciens du Groupe de recherches historiques de Cartigny ne mentionnent pas ce nom. Des anciens du village parlaient quelquefois de la Cour des Rey, du nom de nombreuses familles à Cartigny dans les années 1790 à 1830, cour dont elles étaient partiellement propriétaires.

Mais un siècle plus tard, les années passant, il ne restait qu'un seul représentant de ces familles, dit le Grand Rey, célibataire dans la cinquantaine, de profession indéfinie. Les autres habitants de la cour, de conditions très modestes, vivants dans des maisons vétustes et délabrées, formaient un ensemble des plus hétéroclite se distinguant du village. On y trouvait pêle-mêle une dame d'âge mur, revenue du Moyen-Orient avec un prénom élargi "Belle Hélène" et un nom peu commun chez nous "Meanetjoglou" et qui prenait en pension quelques enfants de l'assistance publique pour subsister; un petit bonhomme, monsieur Point, nom prédestiné pour un matelassier réparant tant bien que mal les vieux matelas le plus souvent dans la cour; il y avait aussi un bossu dit Riquet ou encore Biscôme qui malgré son âge faisait encore partie de la Société de Jeunesse, groupe de célibataires dont il était le souffre-douleur. Cette bande de joyeux lurons, à l'imagination fertile, aimait les farces et donnait facilement des surnoms ou sobriquets de tous genres. On peut donc bien supposer, et c'est même très plausible, qu'un des leurs ayant lu le roman de Victor Hugo : Notre-Dame de Paris, avec sa description de la cour des miracles parisienne, ait fait le rapprochement avec notre cour cartiginoise. Cette désignation ayant plu, elle s'est propagée en devenant usuelle. Elle s'est peut-être trouvée renforcée par un fait divers pouvant passer pour un miracle. Il faut savoir que le garde champêtre du village élevait un cochon dans un local à côté du pressoir communal. Or, la nuit précédant son exécution capitale, le cochon s'est envolé, sans tambour ni trompette, c'est bien le cas de le dire. Le lendemain matin, le garde-champêtre et le boucher eurent la surprise de trouver le local vide. Elle ne dura heureusement pas trop longtemps car le petit bossu de la Cour vint se plaindre qu'un cochon grognait dans sa cuisine en remuant les meubles et le fourneau... les jeunes se montrèrent très discrets surtout qu'un des leur était parfaitement apte à tranquilliser la bête pour le transport; le garde se montra conciliant et la journée finit dans la bonne humeur habituelle. Ce ne fût donc pas un miracle.

Sur la demande du canton, les Autorités cartiginoises eurent à normaliser les noms des rues, chemins et places; c'est à cette occasion que le nom "Cour des Miracles" fût officialisé.

Et si les explications ci-dessus n'ont pas été assez convaincantes, on peut toujours rêver. Au milieu du siècle dernier, les demeures entourant la cour étaient dans un état lamentable de vétusté et dans une période d'irrespect pour les choses du passé; elles auraient donc pu être détruites. Mais au contraire, elles ont toutes été joliment rénovées dans leur ancien aspect, faisant de l'ensemble de la Cour un des plus beaux coins du village. Et c'est peut-être ça le Miracle.

(Texte publié dans les Informations cartiginoises de mars 2003)